

CHARTRE DES DROITS ET LIBERTES DE LA PERSONNE ACCUEILLIE : UN REFERENTIEL ETHIQUE

Public concerné

Professionnels des ESSMS

Prérequis

Pas de prérequis exigés pour cette formation

Objectifs

- Maîtriser les missions et les techniques spécifiques de l'intervention à domicile.
- Structurer son action au domicile
- Accompagner sans se substituer
- Tracer son action
- Harmoniser les pratiques entre professionnels

Méthodes pédagogiques et validation des acquis

Actives et participatives, elles s'appuient sur l'expérience professionnelle des participants. Alternent, selon les besoins du groupe en formation :

- Exposés et discussions
- Exercices et études de cas
- Analyse des situations de travail
- Réflexion collective et individuelle

Contenu de la formation

La charte des droits et libertés constitue un référentiel éthique pour l'ensemble des pratiques, organisations et outils développés par les établissements et les professionnels. Cette formation permettra aux managers d'interroger l'organisation de la structure et les interventions des professionnels par le prisme de ce référentiel et d'en faire un véritable outil de management.

- Travail collectif de réflexion avec les participants
- Définition, enjeux et conséquences de chaque droit pour l'usager ses proches, le professionnel, l'équipe pluridisciplinaire et l'établissement
- Transformer un référentiel éthique en action concrète
- Recherche de méthodes, moyens et outils pour rendre effectifs les droits contenus dans la charte
- La charte, mon outil de management

Profil de l'intervenant :

Consultant et formateur, ancien cadre du secteur social et médico social

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuille de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mises en situation
- Questionnaire à chaud

